

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 3 mars 2014, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Madame Ginette Breault	Monsieur Normand Vigneau
Monsieur Ziv Przytyk	Madame Julie Grenier
Madame Virginie Ashby	Madame Ghislaine Leblond

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le Maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 3 mars 2014

Monsieur Johnny Pizar maire, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h34.

14 03 027

2. Adoption de l'ordre du jour du 3 mars 2014

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 3 mars 2014, soit adopté tel que présenté.

- 1.- **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
 - 5.1. Génératrice stationnaire
 - 5.2. FQM – Semaine québécoise des adultes en formation
- 6.- **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Sécurijour Coaticook
 - 6.1.2. Fondation CRIFA de Coaticook
 - 6.1.3. Semaine nationale de l'action bénévole 2014
 - 6.1.4. Fondation La Frontalière
 - 6.1.5. Assemblée générale des élu(e)s – MRC de Coaticook
 - 6.1.6. Inode Estrie – Invitation à participer au colloque sur la migration et l'établissement des jeunes en Estrie
 - 6.1.7. Relais pour la vie – Madame Laurette Veilleux
 - 6.2. **Divers**
 - 6.2.1. Avril, mois de la Jonquille
 - 6.2.2. Formation MMQ – Aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentiers récréatifs
 - 6.2.3. CLD – Recherche des nouveaux entrepreneurs
 - 6.2.4. Conditions salariales : inspecteur municipal et secrétaire-trésorière adjointe
 - 6.2.5. Casque d'écoute et Poste de travail
 - 6.2.6. Alarmes incendies – 2988, chemin Kingscroft
 - 6.2.7. Présentation des états financiers / séance de travail du 31 mars 2014
 - 6.2.8. Traduction Joyau – Rose Mary Schumacher
 - 6.2.9. Inscription Congrès ADMQ

- 7.- **Rapport du Maire et des conseillers**
 - 7.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par monsieur le Maire
 - 7.3. Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel
- 9.- **Rapport de la directrice générale**
 - 9.1. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 9.2. Résolution – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
 - 9.3. Dépôt des états financiers - RIGDSRC
- 10.- **Trésorerie**
 - 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
- 11.- **Divers**
- 12. **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance ordinaire**

Adoptée à l'unanimité

14 03 028

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk, et il est résolu;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Présence et questions provenant de la ferme Santschi Holstein.

5.1. Génératrice Centre Communautaire

Monsieur le maire rend compte des démarches entreprises pour l'installation d'une génératrice au Centre Communautaire et du dépôt d'une demande de subvention à Tillotson de la région de Coaticook.

14 03 029

5.2. FQM – Semaine québécoise des adultes en formation

DÉCLARATION CONCERNANT L'IMPORTANCE DE LA FORMATION CONTINUE ET DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

CONSIDÉRANT l'évolution des changements économiques, technologiques, sociaux et environnementaux;

CONSIDÉRANT le rôle accru des municipalités dans la promotion de l'apprentissage auprès de la population adulte de leur territoire et du fait qu'il existe un vaste mouvement international en ce sens;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec, en collaboration avec l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), a mis en place une semaine visant la valorisation des adultes en formation, dans le cadre d'une initiative internationale de l'UNESCO;

CONSIDÉRANT qu'une table régionale de coordination de la région

administrative de l'Estrie existe pour mettre en place des activités régionales de valorisation de l'apprentissage dans le cadre de cette semaine;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de développer une culture de formation et de susciter la participation à cette semaine, en plus d'encourager les citoyennes et les citoyens de la municipalité à apprendre tout au long de la vie,

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk, et il est résolu;**

D'ENGAGER le conseil municipal à favoriser et à soutenir la formation de l'ensemble de son personnel salarié et élu;

DE CONTRIBUER à la promotion de l'apprentissage au sein de sa population, tout au long de l'année, et en particulier à l'occasion de la Semaine québécoise des adultes en formation, du 29 mars au 6 avril 2014, en faisant connaître la semaine et ses activités dans la région.

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée à l'unanimité

14 03 030

6.1.1. Sécurijour Coaticook

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu ;**

Que la municipalité verse la somme de 50\$ à titre d'aide financière.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

14 03 031

6.1.2. Fondation CRIFA de Coaticook

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby ;
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que la municipalité réserve une place pour le souper bénéfice au profit de la Fondation du CRIFA, au coût de 75\$.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

14 03 032

6.1.3. Semaine nationale de l'action bénévole 2014

ATTENDU que dans le cadre de la semaine nationale de l'action bénévole, le Centre d'action bénévole (CAB) de la MRC de Coaticook soulignera l'implication des bénévoles lors d'une soirée reconnaissance qui se tiendra le 11 avril 2014;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault ;
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la municipalité nomme Madame Diane Cass en tant que bénévole 2014.

Que la municipalité procède à l'inscription de la bénévole honorée et de son

accompagnateur ainsi que du maire Johnny Pizar et des conseillères Julie Grenier et Ghislaine Leblond afin d'assister à ce souper reconnaissance en déboursant les coûts s'y rattachant.

Que la municipalité achète un cadeau reconnaissance pour la bénévole honorée au coût maximal de 40\$ plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

14 03 033

6.1.4. Fondation La Frontalière

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la municipalité verse la somme de 65\$ dans le cadre de la campagne de financement dudit organisme.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.5. Assemblée générale des élu(e)s – MRC de Coaticook

La MRC de Coaticook invite les élu(e)s des douze municipalités pour une assemblée générale à laquelle l'équipe présentera les grands dossiers traités par l'organisme.

Les membres du conseil suivants seront présents à cette rencontre : Johnny Pizar, Ginette Breault, Ziv Przytyk, Virginie Ashby et Julie Grenier.

14 03 034

6.1.6. Inode Estrie – Invitation à participer au colloque sur la migration et l'établissement de jeunes en Estrie

ATTENDU que les membres du conseil sont invités à participer au Colloque sur la migration et l'établissement de jeunes en Estrie d'Inode Estrie ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que messieurs Johnny Pizar et Normand Vigneau participent à ce colloque et que la municipalité défraie les coûts d'inscription de 40\$ par personne ;

Que les frais de déplacement soient remboursés tel que le prescrit le règlement numéro 235 sur la rémunération des élus.

Adoptée à l'unanimité

14 03 035

6.1.7. Relais pour la vie – Madame Laurette Veilleux

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de Madame Laurette Veilleux datée du 27 février 2014 ;

ATTENDU que le Relais pour la vie aura lieu au parc Laurence de Coaticook le 31 mai 2014 ;

ATTENDU que l'activité sert à amasser des fonds pour La Société canadienne du cancer ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que la municipalité verse la somme de 100\$ à Madame Laurette Veilleux à titre d'aide financière dans le cadre du Relais pour la vie de Coaticook.

Adoptée à l'unanimité

14 03 036

6.2.1. Avril, mois de la Jonquille

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT que les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;

CONSIDÉRANT que la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans la lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

CONSIDÉRANT que soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes «Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie.» ;

CONSIDÉRANT que l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

En conséquence

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

De décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité

14 03 037

6.2.2. Formation MMQ – Aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentiers récréatifs

ATTENDU que monsieur le maire et l'inspecteur municipal participeront à une formation offerte par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) portant sur l'aménagement sécuritaire et l'entretien préventif de sentiers récréatifs qui se tiendra à Eastman le 13 mars 2014 ;

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que les frais de déplacement et de repas leur soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

6.2.3. CLD – Recherche des nouveaux entrepreneurs

L'information est déposée aux membres du conseil.

14 03 038

6.2.4. Conditions salariales : inspecteur municipal et secrétaire-trésorière adjointe

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que les membres du conseil approuvent l'augmentation de salaire de 2% pour l'année 2014 des employés suivants : inspecteur municipal et secrétaire-trésorière adjointe, le tout rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

Adoptée à l'unanimité

14 03 039

6.2.5. Casque d'écoute et Poste de travail

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu ;**

Que la municipalité autorise la directrice générale à faire l'achat d'un casque d'écoute Plantronics CS540 pour un montant de 272\$, ainsi que son décrocheur pour un montant de 68\$, de même que les frais de livraison de 20\$, plus les taxes applicables.

Que la municipalité autorise la directrice générale à faire l'achat d'une station d'accueil pour l'ordinateur portatif (mise à jour du parc informatique), le logiciel Microsoft Office pour cinq (5) postes pour 459\$, plus main d'œuvre, plus les taxes applicables ;

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

14 03 040

6.2.6. Alarme incendie au 2988, chemin Kingscroft

ATTENDU qu'en date du 4 janvier 2014 et du 5 janvier 2014 la Régie incendie Massawippi a procédé à une intervention au 2988, chemin Kingscroft ;

ATTENDU que les frais engendrés par ces fausses alarmes étant de 1 320\$ et de 880\$, ils seront facturés au propriétaire de l'immeuble, tel qu'il est indiqué au règlement numéro 164 intitulé «système d'alarme», à savoir :

Article 13

La municipalité est autorisée à réclamer de tout utilisateur d'un système d'alarme des frais engagés par celle-ci en cas de défektivité ou de mauvais fonctionnement d'un système d'alarme, dont notamment les frais encourus aux fins de pénétrer dans un immeuble conformément à l'article 12.

Article 16

La personne qui déclenche un système d'alarme est présumée, en l'absence de preuve du contraire, être pour cause de défektivité ou de mauvais fonctionnement, lorsqu'aucune preuve ou trace de la présence d'un intrus, de la

commission d'une infraction, d'un incendie ou d'un début d'incendie n'est constatée sur les lieux protégés lors de l'arrivée de l'agent de la paix, des pompiers ou de l'officier chargé de l'application de tout ou en partie du présent règlement.

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu ;

Que les frais engendrés par ces fausses alarmes soient facturés au propriétaire tel que le prescrit le règlement numéro 164.

Adoptée à l'unanimité

6.2.7. Présentation des états financiers / séance de travail du 31 mars 2014

La directrice générale informe les membres du conseil que la comptable, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, viendra présenter les états financiers 2013 à la séance de travail du 31 mars 2014.

14 03 041

6.2.8. Traduction Joyau – Rose Mary Schumacher

Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,

Appuyé par le conseiller Normand Vigneau;

Que Madame Rose Mary Schumacher effectue le travail de traduction du journal Le Joyau, en remplacement de Monsieur Goodman.

Que la municipalité verse, mensuellement, à Madame Schumacher le montant de 75\$ pour le travail de traduction du journal Le Joyau.

Adoptée à l'unanimité

14 03 042

6.2.9. Inscription Congrès ADMQ

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;

Que la directrice générale s'inscrive au Congrès 2014 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra du 11 au 13 juin 2014 à Québec ;

Que les frais de déplacement, d'hébergement ainsi que les frais de repas lui soient remboursés par la municipalité sur présentation des preuves justificatives.

Adoptée à l'unanimité

7.1. Rapport de Monsieur le Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de février 2014.

9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de février 2014.

9.2. Résolution – Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 317 419\$ pour l’entretien du réseau local pour l’année civile 2013 ;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l’Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU qu’un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l’Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;

Que la municipalité de Barnston-Ouest informe le ministère des Transports de l’utilisation des compensations visant l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local.

Adoptée à l’unanimité

9.3. Dépôt des états financiers - RIGDSRC

Les états financiers de la Régie inter municipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSRC) sont déposés aux membres du conseil.

10.1. Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 3 février 2014 - #14-02-025	75 920.80\$
B)	Dépenses incompressibles	4 849.44\$
C)	Salaires février 2014	6 944.21\$
D)	Comptes à payer au 3 mars 2014	64 653.07\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;

D’approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 64 653.07\$, d’en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l’unanimité.

12. **2^e PÉRIODE DE QUESTIONS**

Rien à signaler.

14 03 045

13. **Levée de la séance ordinaire du 3 mars 2014**

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h50.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE, SEC.-TRES.